

ECOTARTRE

LINGETTE DETARTRANTE DEGRAISSANTE CONTACT ALIMENTAIRE, D'ORIGINE VEGETALE RICIN ET VINAIGRE AU CEPAGE DE CHARDONNAY

PROPRIETES

Produit d'entretien aux fonctions nettoyantes permettant de prévenir l'apparition du calcaire tout en assurant un nettoyage des surfaces mais aussi un produit curatif permettant une rénovation dans le cas de calcaire déjà présent.



CARACTERISTIQUES

<u>Caractéristiques de la solution d'imprégnation :</u>	<u>Caractéristiques de la lingette :</u>
- Aspect-----liquide fluide - Couleur -----Champagne - Densité----- 1,045 +/- 0,005 - Acide faible -----pH > 2 - Parfum -----violette	- Matière----- Non tissé PP viscosité 45 gsm - Couleur ----- orange - Dimension ----- 200 x 300 mm - Nombre de lingette ---- 80 formats - Taux d'imprégnation -- 722 ml - Couleur boîte----- noire - Couleur capot ----- orange

COMPOSITION :

Elaboré et formulé dans le *respect total de l'utilisateur. Solution d'imprégnation écologiquement optimisée* avec des matières *d'origines naturelles, facilement biodégradables.*

Parmi les principaux composants :

Agents de surfaces d'origine naturelle, huile de Ricin modifiée, vinaigre de Chardonnay originaire de Champagne- Ardennes, renforcé avec de l'acide lactique (petit lait) et de l'acide gluconique.

Sont exclus, même à faible dose, les ingrédients dont la dangerosité est connue pour la santé, l'environnement ou lors de leur manipulation



- Les matières premières toxiques, mutagènes ou cancérigènes.
- Les phosphates et les phosphonates.
- Les solvants toxiques et non alimentaires
- les matières premières corrosives d'origines minérales...



Formule
Brevetée

UTILISATIONS

Formulé pour le nettoyage des surfaces en inox, chrome, céramique, plastique...
Formulé pour le nettoyage des éviers, WC, baignoires etc....leurs apportant brillance par les vertus du ricin
Formulé pour le nettoyage des tâches de calcaire des vitres et carrelages de douche, de la robinetterie et ses filtres
Formulé pour le détartrage des cafetières, bouilloires, machines à laver la vaisselle et le linge.
Agréable dégagement de fraîcheur après utilisation.

Pour toutes ces applications, un rinçage à l'eau claire est impérativement nécessaire.

LE TARTRE

Le tartre qui se dépose sur certains appareils ménagers est causé par la dureté de l'eau dans certaines régions où les roches sont calcaires. L'eau du Robinet contient alors du calcium, du magnésium et d'autres sels minéraux qui se cristallisent en carbonate de calcium ou "tartre". Le détartrage des appareils ménagers doit être effectué régulièrement car le tartre provoque à long terme un mauvais fonctionnement des appareils, voire une panne : écoulement difficile de l'eau dans une cafetière, perte de vapeur des fers à repasser...

Chrome, émail, douche et parois, robinetterie,...



Cafetières, théières, bouilloires, casseroles,...



Pour lave-linge et lave vaisselle,



UTILISATEURS

Pour l'industrie : entretien et nettoyage du matériel entartré

Pour les collectivités : nettoyage des sanitaires et des cuisines dans les mairies, crèches, hôtels, lycées, collèges, hôpitaux, ...

MODE D'EMPLOI

Lingettes prêtes à l'emploi, à usage unique. Lors de la première utilisation, ôter le couvercle de la boîte. Passer une lingette, prise au centre du bobinot, dans l'opercule. Ensuite, lors que chaque utilisation soulever la languette du couvercle, sortir la lingette jusqu'à la prédécoupe, puis la tirer d'un coup sec à l'horizontal. Passer la lingette sur les surfaces. Laisser sécher ou essuyer si nécessaire avec un chiffon. Bien refermer le couvercle après utilisation.

CONFORMITE A LA LEGISLATION

Préparation en conformité au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Produit en conformité avec l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1^{er} août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Démarche éco-responsable

Nous revendiquons par éco-responsable

- 1) **Réduire l'impact environnemental** : absence d'acides d'origine minérale traditionnellement utilisés et qui sont des sources de chlorures ou de phosphates.
- 2) **Réduire l'impact environnemental** : réduction du bilan carbone en privilégiant une source de matière première proche de notre lieu de production (vinaigre fabriqué à Reims).
- 3) **Favoriser des cultures non vivrières** : présence d'huile de ricin modifiée
- 4) **Biodégradabilité** : plus de 98% des matières premières contenues sont biodégradables

HISTOIRE DU VINAIGRE

Enfant naturel du vin, le vinaigre est né, il y a plus de 5000 ans, le plus simplement du monde en laissant du vin à l'air ambiant... Le principe de base est simple ; tout vinaigre est un acide assez puissant selon sa concentration et réagit avec bon nombre de matières organiques et minérales et peut donc être utilisé comme un produit nettoyant écologique.

Le vinaigre possède de multiples propriétés : conservateur, désodorisant, désinfectant, détartrant, antiseptique, antiparasite, cosmétique ...

UTILISATIONS DOMESTIQUES

Le vinaigre est multi-usage car il permet de chasser par exemple les microbes, de désinfecter, de nettoyer les vitres, de faire briller les chromes, le laiton, le cuivre, de désodoriser, de détacher... le vinaigre est un produit très efficace pour effectuer un détartrage de manière écologique et économique. En raison de son acidité, le vinaigre permet en effet de transformer le carbonate de calcium (tartre) en bicarbonate de calcium très soluble dans l'eau.

Un entretien régulier au vinaigre produit incontournable du ménage bio permet d'éliminer le tartre et de l'empêcher de se former sur les

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.